

## EXERCICE 2020

Recettes et dépenses en légère baisse

<b>Dépenses</b>	512 000 €
dont dépenses d'hébergement	313 000 €
61% des dépenses ; 12 800 nuitées	
Des frais généraux bien maîtrisés	67 000 €
<b>Recettes</b>	530 000 €
Subventions publiques stables	283 000 €
53,5% du total	
ALT*	112 000 €
21,2% du total	
Financements privés en baisse	134 000 €
25,3% du total	

Un résultat positif de 17 000 € qui contribue à l'amélioration des réserves.

Près de 90% des dépenses sont affectées aux actions de réinsertion.

\* Allocation de logement temporaire

Le budget 2021 est présenté en léger déficit (-18 000 €) avec l'espoir de pouvoir remonter le résultat à l'équilibre.

Perspectives financières pour 2022/2023 : pour maintenir ses programmes d'action et garantir sa stabilité financière à long terme, le mrs aura besoin de trouver des financements complémentaires privés et publics.

### Aider le MRS dans ses programmes de réinsertion

Exemple de réduction fiscale pour votre don au MRS

Déduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don :

Vous donnez pour aider le mrs	100€	200€	500€
Déduction de votre impôt sur le revenu	-66€	-132€	-330€
<b>Coût réel pour vous</b>	<b>34€</b>	<b>68€</b>	<b>170€</b>

### FAIRE UN DON EN LIGNE



Le don en ligne est facile sur : [helloasso.fr](https://helloasso.fr)  
En une fois ou par prélèvement mensuel.

#### POUR NOUS CONTACTER

● NANTERRE  
Tél. : 01 47 24 10 47  
mrs92@mrsasso.fr

● BOBIGNY  
Tél. : 01 41 60 09 15  
mrs93@mrsasso.fr

PARIS

● PARIS  
Tél. : 01 43 72 02 00  
mrs75@mrsasso.fr

#### ADRESSE DU SIEGE

75013 PARIS  
12 rue Charles Fourier  
Tél. 01 45 81 17 57  
mrssiège@mrsasso.fr  
Assistante : Zohra Haddji

● CRÉTEIL  
Tél. : 06 15 48 43 24  
mrs94@mrsasso.fr

## Nos chiffres clés annuels

- 783 personnes rencontrées en entretiens individuels
- 2585 entretiens
- 500 domiciliations administratives
- 100 personnes hébergées dans des chambres du mrs
- 12 800 nuitées
- 85% des personnes accueillies accompagnées pour leur recherche d'emploi
- 2 candidats reçus au permis de conduire

### Nos programmes permanents

À vous qui voulez faire un don pour une cause utile, nous proposons des programmes en faveur de la réinsertion des sortants de prison, ainsi que la contribution à une action structurelle.



#### 1 / Le programme d'aide "une chambre pour l'emploi"

Six mois d'hébergement dans une de nos chambres, une aide au transport et une aide alimentaire en attendant de percevoir le RSA, c'est 6 600€.

Avec 1 100€, vous financez un mois de ce programme ; avec 550€, vous financez 15 jours de ce programme.

Pour une personne sortant de prison :

- c'est la possibilité de se poser, se stabiliser et retrouver une intimité
- c'est six mois pour engager sa réinsertion en faisant ses démarches administratives, en précisant son projet professionnel et en le démarrant. La chambre est un véritable tremplin pour son insertion professionnelle.

Les résultats l'attestent :

- 72% des personnes hébergées par le mrs trouvent une formation ou un emploi
- moins de 25% des personnes non hébergées trouvent une formation ou un emploi.



#### 2 / Le programme d'aide "un permis de conduire vers l'emploi"

Un permis de conduire, c'est 1 100€. Avec 11 000€, vous financez 10 permis.

Pour une personne sortant de prison :

- c'est un objectif concret, motivant et valorisant
- c'est un diplôme qui renforce fortement ses chances de trouver un emploi.

Les résultats sont très satisfaisants :

- plus de 80 % des lauréats du permis de conduire ont décroché un emploi ou évolué positivement dans leur emploi.

3 / Et pour contribuer à l'action structurelle « un travailleur social pour le mrs », fonction clé pour le suivi de l'hébergement et le partenariat avec les organismes sociaux et institutionnels, contactez-nous.



Encore et toujours, le mrs est à la recherche de bénévoles :

- pour aider à la gestion de son informatique
- pour des travaux administratifs dans les antennes
- pour aider à la recherche de sponsors
- et bien sûr, pour accueillir en antenne et rencontrer en prison, les futurs sortants pour « préparer le terrain ».

la lettre du

**mrs**  
mouvement pour  
la réinsertion  
sociale

N°37 - novembre 2021

## édito

### LE CHOIX DU BÉNÉVOLAT

Les fondateurs du mrs, issus du monde de la justice, ont délibérément fait le choix du bénévolat. Pour eux, il était nécessaire de créer, aux côtés des services de la justice et de ceux de l'action sociale, une structure composée de bénévoles venant de la société civile.

Ce choix, une spécificité et une originalité du mrs, est très rare dans le domaine de la réinsertion du public justice. D'autant plus qu'au mrs, les bénévoles sont en 1<sup>ère</sup> ligne sur le terrain, après une solide formation et avec l'appui d'un travailleur social.

Ce sont eux les référents, eux les accompagnants des sortants de prison, eux les interlocuteurs des personnels des services pénitentiaires.

Le bénévolat permet de constituer des équipes « multicartes » car composées de personnes qui, ayant vécu des expériences professionnelles et humaines très variées, mettent leur savoir-faire à disposition des personnes en insertion, apportent à l'association des compétences multiples, complémentaires les unes des autres. Des équipes originales aussi car composées de personnes qui,

sans obligation aucune, décident de travailler ensemble, poursuivent le même but, dans un cadre défini et accepté par tous.

Le bénévolat, c'est la liberté de choisir très précisément son activité en fonction de ses goûts et de ses compétences, et c'est aussi la possibilité de l'exercer avec souplesse, sans surcharge. Le bénévole peut ainsi toujours porter un regard neuf et conserver l'enthousiasme nécessaire à la difficile tâche de l'accompagnement vers la réinsertion.

Les personnes accompagnées sont d'ailleurs généralement sensibles au fait de l'être par des bénévoles.

Le bénévolat n'est certainement pas mieux, ni moins bien.

Il est tout simplement autre, et cette approche différente qui a fait ses preuves en termes d'efficacité, est largement reconnue et encouragée par l'administration pénitentiaire.

Si vous aussi ce choix vous tente, contactez-nous !

Claire Tranchimand



### Sommaire

<b>ÉDITO</b>	1
■ La formation des bénévoles	1
■ Les bénévoles du mrs	1
<b>AIDER À CONSTRUIRE UN ITINÉRAIRE D'INSERTION</b>	
■ Vers un bénévolat professionnalisé	2
■ Accompagner et soutenir avec persévérance	2
■ Ecouter pour construire l'avenir	3
■ Un emploi par l'insertion : pourquoi ça marche	3

### LE mrs

■ Exercice 2020	4
■ Perspectives 2021	4
■ Aider le mrs dans ses programmes de réinsertion	4
■ Nos chiffres clés annuels	4
■ Nos programmes permanents	4

**mrs**  
Association  
de soutien et d'aide  
aux sortants de prison  
FONDÉE EN 1969

### La formation des bénévoles

Au-delà du parrainage et de la « formation sur le tas », le mrs développe un programme de formation pour les bénévoles en fonction des besoins et des souhaits. Ces actions permettent d'accéder à un vrai professionnalisme.

Ces formations couvrent des domaines très variés permettant d'acquérir ou d'approfondir des connaissances et un savoir-faire. Quelques exemples...

- Accueil et accompagnement des personnes sortant de détention ou placées sous-main de justice
- Conduite des entretiens en face à face,
- Etude des comportements : addiction (alcoolisme, toxicomanie et polydépendance), troubles mentaux, délinquance sexuelle, agressivité et violence : comprendre, prévenir et y faire face
- Initiation au fonctionnement de la justice pénale : le parcours judiciaire, les peines, la détention, les aménagements de peines, le suivi et les obligations hors détention, etc.

### Zoom sur les bénévoles du mrs

C'est 50 personnes avec une parité hommes/femmes presque exemplaire qui, en moyenne sur l'année, consacrent 2 à 3 jours par semaine (hors vacances) aux différentes actions du mrs. Avec une ancienneté moyenne d'environ 7 ans, les bénévoles montrent ainsi leur engagement sur le long terme, gage d'efficacité et de savoir-faire.

Le don en bénévolat (temps passé par les bénévoles) est évalué de manière très prudente à 413.000€ (évaluation du temps passé x par le salaire moyen d'un conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation). Il représente l'équivalent de l'emploi de plus de 10 personnes à temps plein.





# Le bénévolat au mrs, c'est aider à construire un itinéraire d'insertion

## Vers un « bénévolat professionnalisé »



À première vue, ces deux termes semblent antinomiques : le « bénévolat » associatif repose sur l'action de toutes les bonnes volontés prêtes à donner de leur temps et de leur énergie pour participer à la réalisation d'un objectif auquel elles adhèrent.

« La professionnalisation » quant à elle, renvoie au monde de l'entreprise, là où il est question de sélection, de compétences requises et de rémunération en échange d'un temps de travail imposé et de résultats attendus. Cependant, dans le cadre de certaines associations et c'est le cas du mrs, il est légitime de parler de « bénévolat professionnalisé ».

La réinsertion des personnes sortant de prison implique d'intervenir auprès

des professionnels de multiples domaines (services pénitentiaires, sociaux chargés de l'emploi, du logement, des prestations, services médicaux et psychologiques etc.). Les processus d'accès aux droits sont de plus en plus complexes, ils requièrent une bonne connaissance des outils informatiques et des différents sites des administrations concernées. Il convient d'aider et de guider efficacement les accueillis dans leurs démarches. Les personnes accueillies au mrs sont en grande majorité des personnes isolées souvent vulnérables. Il est essentiel qu'elles trouvent, auprès des accueillants, des informations fiables et un soutien efficace. C'est ce qui leur permettra de reprendre confiance et de retrouver une autonomie souvent mise à mal en détention.

A l'inverse, tout retard ou erreur sera source de souffrances supplémentaires pour l'accueilli déjà fragilisé. Les accueillants doivent donc, en plus de leur bonne volonté, être exigeants envers eux-mêmes pour acquérir un certain nombre de compétences.

Comment les acquérir ?

Le mrs organise chaque année pour ses nouveaux bénévoles, une journée de formation sur les principaux sujets auxquels ils seront confrontés. D'autres formations viennent compléter et approfondir certains thèmes particulièrement porteurs de questionnements (Fonctionnement de la justice - Les addictions - Faire face à l'agressivité - Les troubles psychiques etc...). Les connaissances permettent notamment de mieux comprendre le langage des professionnels, de savoir faire appel à eux à bon escient et sans jamais s'y substituer. Mais l'essentiel pour acquérir les compétences reste l'accompagnement par les autres bénévoles plus anciens, par les responsables d'antenne et par l'éducatrice spécialisée du mrs. Un bénévole au mrs n'est jamais seul face à un problème et peut toujours faire appel pour apporter une réponse satisfaisante à l'accueilli. Ainsi, au fil du temps, il acquiert une somme d'expériences précieuses. On peut alors parler d'un « bénévole professionnalisé ».

Si le parcours de formation est une exigence, il ne s'agit pas d'accumuler des connaissances, mais d'enrichir les qualités humaines, primordiales dans l'activité des bénévoles.

Michelle Bucillat, vice-présidente

## Accompagner et soutenir avec persévérance

Lorsqu'il débarque au mrs après 14 mois de prison, Damien P. 35 ans, est au bout du rouleau. Blessé à une jambe, il boite. Envoyé par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), il demande une domiciliation pour refaire sa carte d'identité. Michel, accueillant au mrs, l'écoute dire son désespoir : pas d'argent, pas de domicile, il dort dans une cage d'escalier, et donc pas de papiers. La famille ? Brouille générale. Sa femme, sa fille et sa sœur l'ont renié.

Seule sa mère reste en contact. Une scolarité chaotique, en dents de scie jusqu'en cinquième ! Il peine à écrire, il en a honte.

Le départ de son père l'a dévasté ; depuis, il fugue, il vole, il travaillote : déjà 3 séjours en prison et la certitude d'avoir tout raté.

Après une grande heure d'écoute, Michel l'assure que rien n'est perdu : les papiers ? Avec la domiciliation et l'aide financière du mrs pour le transport et la CNI, Damien peut déjà avancer ; puis il s'inscrit au RSA pour se nourrir et à Pôle Emploi. Le mrs l'aidera à trouver un emploi dans une entreprise d'insertion. Enfin, s'il « joue le jeu », le mrs pourra alors probablement l'héberger dans l'une de ses chambres d'hôtel.

Des semaines plus tard, riches en tracas et ratages, Damien a, oui c'est possible, réalisé de bout en bout ce programme si ardu. Aujourd'hui, Damien travaille - il se lève chaque jour à 4 heures du matin - et s'apprête à emménager à ses frais. Une fin heureuse, certes, mais qui a tenu avant tout à la volonté de Damien et au solide lien qu'il a tissé avec son accueillant. Cent fois, Damien a failli craquer : il se décourageait au moindre obstacle, il se querellait avec le personnel administratif, il ne parvenait pas à obtenir un document. Cent fois, il a appelé Michel, son soutien, le seul à cette époque à l'écouter, à le secouer, à l'encourager à ne pas baisser les bras. Entre les deux hommes, ce climat de confiance a fait la différence.

Jean-Philippe, bénévole au mrs75

## N'oubliez pas...

... de consulter le site du mrs : [mrsasso.fr](http://mrsasso.fr) ou notre page [facebook.com/mrsasso.fr](https://facebook.com/mrsasso.fr) et de visionner notre film «le mrs en action».



## Écouter pour construire l'avenir

Les motivations qui poussent une personne à devenir bénévole sont diverses. Elles peuvent être personnelles, comme le désir de rencontrer d'autres horizons et ainsi s'enrichir d'expériences nouvelles, elles peuvent aussi exprimer un désir de solidarité, un besoin de rendre à la société ce qu'elle lui a permis d'être : aider d'autres personnes moins chanceuses lui semble une exigence éthique. Choisir comme bénévolat l'aide à des personnes sortant de prison ne semble pas, à beaucoup, résulter d'une priorité absolue dans l'univers de la détresse et de la précarité, faire ce choix c'est s'exposer à des récits de vie parfois difficilement audibles, à des situations hors du commun ou d'une banalité affligeante. La première difficulté rencontrée par le bénévole face à son interlocuteur est de se situer à la bonne distance : de l'empathie certes, mais pas de compassion excessive.

L'écoute constitue un moment du suivi, elle ne doit pas être une fin en soi, il importe de faire entendre à l'interlocuteur que sa destinée n'est pas écrite à l'aune de ce qu'il a vécu. Une page nouvelle est à écrire et ensemble on s'y attelle. Pour cela, la pratique du petit pas est essentielle : même minime, la moindre progression doit être célébrée comme la preuve de la capacité de l'accueilli à s'affranchir d'un déterminisme qu'il estime inéluctable.

Beaucoup trop souvent les problèmes de santé sont vécus aussi comme une fatalité et sont remisés au second plan, malgré les souffrances endurées : combien de problèmes dermatologiques, de douleurs diverses, laissés sans soin, sans parler des problèmes auditifs ou oculaires qui retranchent et excluent de la société.



Ouvrir la porte à des solutions par la possibilité de leur prise en charge par des partenaires de santé, c'est contribuer à redonner de l'estime de soi sans laquelle aucun avenir n'est possible ; prendre conscience que les addictions sont de l'ordre de la maladie et non d'une succession de causes diverses, qu'elles peuvent trouver une solution par une prise en charge médicale, c'est échapper à sa malédiction. Remettre sur pied un individu, lui permettre de relever la tête, c'est aussi lui ouvrir la possibilité de retrouver sa place dans la société dont il se croit exclu. Chacun a des droits, bien souvent nos accueillis les ignorent ou ne savent pas comment y accéder. Les rétablir dans leurs droits en les aidant dans leurs démarches administratives, c'est leur faire prendre conscience qu'ils ont leur place dans la communauté et qu'ils peuvent y jouer un rôle, à condition qu'ils en respectent les règles. Ainsi par exemple, se déplacer en transports en commun nécessite de payer sa place. En leur fournissant des titres de transport, le mrs participe à cette éducation et passer le portillon du métro l'esprit tranquille c'est le petit pas vers l'homme nouveau. Lors des premiers entretiens, le bénévole se doit de faire émerger et exprimer le désir d'un avenir où l'accueilli se verrait à sa juste place. Alors le suivi prend son sens, sa cohérence : la voie est tracée, chaque petit pas le rapproche du but et l'éloigne de son passé.

La tâche est exaltante, elle exige du bénévole une bonne dose d'optimisme, de dynamisme et de foi dans l'homme.

Gérard, responsable du mrs93

## Un emploi par l'insertion : pourquoi ça marche ?

Retrouver un emploi à la sortie de détention relève parfois du parcours du combattant.

Heureusement depuis les années 1970, il existe des entreprises et des structures d'insertion par l'activité économique qui permettent à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail.

En tant que bénévoles au sein du mrs92, il nous a fallu tout d'abord bien comprendre comment aborder ces entreprises, les rencontrer et se constituer un bon réseau afin d'être suffisamment convaincants auprès des accueillis pour leur permettre d'accéder à des emplois en insertion des plus variés possible.

Pendant 3 ans, nous avons cherché et créé des partenariats avec de nombreux acteurs de l'insertion à l'occasion de rencontres dans des salons (emploi et insertion par exemple), au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation, en contactant directement des entreprises d'insertion et en allant voir sur le terrain comment ces entreprises travaillaient etc. Réflexion de la directrice de la Maison de l'Emploi : « Le mrs92, on vous voit partout » !

Ces entreprises d'insertion permettent aux accueillis un retour progressif vers l'emploi, dans une ambiance compréhensive et ce, dans un temps suffisamment long (2 ans maximum). On ne leur demande pas un CV complet retraçant leur carrière professionnelle, mais un CV allégé mettant en avant leurs compétences.

Pendant ces deux années, ils bénéficient du soutien d'un éducateur spécialisé dont l'une des missions principales est de les aider à trouver un travail plus pérenne. Dans la majorité des cas, ils quittent l'entreprise d'insertion au bout de 15 mois car ils ont acquis suffisamment d'autonomie et surtout ils ont un projet d'avenir.

L'offre d'insertion est très diversifiée et concerne de nombreux secteurs d'activité. Les accueillis, souvent peu qualifiés (mais motivés et disponibles), trouvent ainsi assez rapidement des contrats dans les secteurs suivants : bâtiment, espaces verts, restauration collective, traiteur, tri de déchets... Dans notre vie quotidienne, et sans le savoir, nous croisons en permanence des salariés « en insertion » par exemple sur les chantiers du Grand Paris, la construction d'immeubles, l'entretien des espaces verts du tramway, l'entretien des parcs et jardins, la mise en rayons dans les supermarchés, l'entretien des routes, etc.

Dans le département des Hauts-de-Seine, il existe plus de 70 entreprises liées à l'insertion et, dans de nombreux cas, les accueillis ont tout à fait le profil pour les emplois proposés.

C'est vraiment la clé du succès que nous rencontrons avec l'insertion économique et c'est pourquoi nous multiplions autant que possible les partenariats avec ces entreprises. Plus de 80 % de nos accueillis qui auront trouvé un emploi en 2021 seront passés par la case insertion économique. En conclusion ça marche !

D'une part nous, bénévoles, avons su créer un réseau efficace en « démarchant » tous les acteurs de l'insertion ; d'autre part l'adéquation Accueillis / Insertion fonctionne très bien car nombreux sont les emplois proposés ne demandant aucune qualification spécifique.

Guillaume, bénévole au mrs92

